

Cachet et numéro de l'établissement : RNE : <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>											Cocher l'établissement demandé : <input type="checkbox"/> ABIBAC Lycée Condorcet à Belfort <input type="checkbox"/> ABIBAC Lycée C.N. Ledoux à Besançon Retour des dossiers à l'établissement d'origine au plus tard le 3 mai 2024 afin qu'il puisse être visé par le chef d'établissement et transmis à l'établissement d'accueil au plus tard le 7 mai 2024 .
N°INE : Nom : Prénom : Date de naissance : __ / __ / ____ Sexe : M • / F • Scolarité 2023 – 2024 : Classe : Nom et qualité du représentant légal : Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal <input type="checkbox"/> Adresse : Code Postal : VILLE : Tel : Email : @ Demande d'internat : Oui • Non •											

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux :

DÉCISION DE LA COMMISSION D'ADMISSION

- Admis
 Liste supplémentaire n° ____
 Non admis
 Motif du refus :

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT**Uniquement par votre établissement**

Les sections binationales Abibac ont pour objectif l'obtention des diplômes du Baccalauréat français et de l'Abitur allemand. Pour entrer dans cette section en 2^{de} GT, le candidat doit être susceptible d'atteindre le niveau B1 du CECRL avant l'entrée en classe de première (BO du 17 mars 2011).

Les dossiers de candidature sont adressés aux familles, par l'intermédiaire des établissements d'origine.

Ce dossier de candidature doit impérativement être retourné dûment complété et signé à l'établissement d'origine au plus tard : le **3 mai 2024** afin qu'il soit transmis par votre établissement à l'établissement envisagé pour le **7 mai 2023**.

Vous recevrez une convocation pour un entretien oral, d'environ 15 minutes (en français, pour évaluer votre motivation et en allemand pour évaluer votre niveau en langue étrangère), qui se déroulera :

le mercredi 15 mai 2024

Les candidats seront classés selon leur profil de compétences en prenant en compte l'entretien et les éléments renseignés dans le dossier de candidature.

À l'issue de ces entretiens, une commission d'admission se réunira et vous informera de la décision de la commission.

Si votre enfant est retenu, vous pourrez reporter le choix de la section ABIBAC parmi ses vœux d'affectation.

S'il est classé sur liste supplémentaire, il est fortement recommandé de formuler d'autres vœux.

S'il ne satisfait pas aux exigences de cette formation, il est impératif de formuler d'autres vœux.

FICHE PÉDAGOGIQUE

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE PROFESSEUR D'ALLEMAND :

Nom et prénom : Signature :

Il est rappelé aux équipes pédagogiques que :

- les sections Abibac sont ouvertes à tous les élèves germanistes de collège (LV1 et LV2) ayant atteint le niveau attendu en fin de cycle 4 :
 - ✓ niveau cible en LV1 : niveau A2 dans les cinq activités langagières ;
 - ✓ niveau cible en LV2 : niveau A2 dans au moins deux des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres.

Profil linguistique du candidat :

Activités langagières	A1	A1+	A2	A2+	B1-	B1
Niveaux de maîtrise						
Écouter et comprendre						
Lire et comprendre						
Parler en continu						
Écrire						
Réagir et dialoguer						

Appréciation du professeur d'allemand (motivation du candidat, ouverture intellectuelle, ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE PROFESSEUR PRINCIPAL :

Matière enseignée :

Nom et prénom : Signature :

Avis du professeur principal sur la poursuite en section ABIBAC après consultation de l'équipe pédagogique :

Capacité de travail :

Motivation affichée pour cette section (en particulier pour la littérature et l'histoire-géographie) :

Avis éventuel du psychologue de l'Éducation nationale :

AVIS DE SYNTHÈSE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

Très favorable

Favorable

Réservé

Cachet et signature :